RueFrontenac.com
Par la bouche de nos crayons ! Le site des employés en lock-out du *Journal de Montréal*
Jeudi 19 août 2010

SOMMAIRE ACTUALITÉS 2 AFFAIRES 5 SPORTS 6

PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

L'offensive citoyenne S'INTENSIFIE

Depuis quelques jours, les membres du regroupement «Mobilisation Gaz de schiste» de Saint-Marc-sur-Richelieu sont débordés d'appels et de courriels. D'un peu partout le long du fleuve, des citoyens inquiets leur demandent des conseils, des informations. Ils commandent des pancartes «non au gaz de schiste» que le regroupement fabrique.

Jessica Nadeau
nadeauj@ruefrontenac.com

«On reçoit des appels de partout, de Saint-Hilaire, Otterburn Park, Calixa-Lavallée, Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, Saint-Édouard…, se réjouit Chantale Le Gamache, la responsable du site internet pour le comité Mobilisation gaz de schiste.

«Les gens commencent à allumer, ils réalisent que ça arrive chez eux et ils veulent de l'information.»

Ses stocks de pancartes diminuent à vue d'œil. Elle devra en commander de nouvelles. C'est Donald, un gars du village qui les fait à temps perdu les fins de semaine et les jours de congé. «Donald va avoir de la job!», rigole-t-elle.

Mère de 3 enfants, Chantale Le Gamache n'avait jamais été le genre à prendre la parole en public, jusqu'à ce qu'elle apprenne, au printemps dernier, qu'un puits exploratoire pour le gaz de schiste allait être creusé à 800 mètres de sa garderie. La militante en elle s'est alors réveillée.

«Moi j'étais une fille tranquille, et tout à coup, je suis devenue celle qui allait voir tout le monde, qui distribuait des tracts, qui faisait du porte à porte, qui essayait de convaincre le monde de mettre des pancartes sur leur terrain pour montrer leur désaccord avec le projet. Je suis devenue celle qui dérange.»

Chantale dérange peut-être un peu la compagnie australienne Molopo qui veut entamer ses travaux de forage dans un champs sur le rang des Quatorze à Saint-Marc. Mais elle dérange surtout certains de ses concitoyens du village qui préféreraient qu'elle ne fasse pas trop de vagues avec ce dossier.

«Il commence à y avoir quelques pancartes au village, mais il y a encore beaucoup de monde qui n'en veulent pas, ils sont fermés à notre discours, se décourage-t-elle. Ils veulent vendre leur maison et des pancartes comme ça, ça donne une mauvaise image.»

Trop de risques pour acheter à Saint-Marc

La prospection pour le gaz de schiste a déjà fait perdre au moins une vente à Saint-Marc-sur-Richelieu. En entrevue à Rue Frontenac, Jacques Taillon raconte comment sa femme et lui ont eu un coup de cœur pour une cabane à sucre à Saint-Marc-sur-Richelieu. Le couple qui habite Ottawa depuis une trentaine d'années pensait avoir trouvé son petit coin de paradis pour vivre sa retraite paisiblement. La veille de leur rencontre avec l'agent immobilier, ils ont entendu un reportage à la radio sur les gaz de schiste à Saint-Marc.

«On n'avait pas eu le temps de se familiariser avec le dossier, mais disons que ça nous a inquiété un peu, ça a changé la donne» explique le fonctionnaire.

Le couple a rencontré l'agent, mais pour eux, ce n'était déjà plus le paradis dont ils avaient rêvé. L'idée de se retrouver avec des problèmes d'ordre écologique ne les intéressait pas du tout.

De retour à Ottawa, ils ont fouillé le Web. Ils sont tombés sur une entrevue avec Josh Fox, un documentariste américain qui a fait le tour des États-Unis pour répertorier les cas de problèmes d'eau et de santé associés à l'exploitation des gaz de schiste. Son film, Gasland, a remporté le prix du documentaire au festival du film de Sundance .

«Quand on a compris l'ampleur que ça pouvait prendre, on n'a pas hésité trop longtemps. Tout le monde nous recommandait d'oublier ça. On ne voulait pas toucher à ça. C'était trop dangereux. On voulait une retraite tranquille, pas des problèmes. La décision a été prise rapidement. C'est triste, mais on a changé nos projets…»

EN MANCHETTES

Politique fédérale | Yves Chartrand

Projet de loi anti-scabs — Le Bloc québécois entre dans la danse

QUÉBEC – Le Bloc québécois a confirmé mercredi à RueFrontenac.com qu'il compte proposer cet automne des amendements à son projet de loi anti-scabs afin de l'actualiser aux nouvelles réalités technologiques.

SUITE PAGE 3

Relations de travail | Yvon Laprade

Selon le président de la CSD-Construction — La grève est inévitable

La grève générale illimitée est «inévitable» dans l'industrie de la construction, affirme le président de la CSD-Construction, Patrick Daigneault. «On s'en va vers un conflit. C'est officiel: il y aura une grève illimitée (à compter du 30 août)», a confié le syndicaliste, mercredi matin, en entrevue avec Rue Frontenac.

SUITE PAGE 5

Tennis | Mario Brisebois

Clijsters a eu chaud

Kim Clijsters a de magnifique façon réconcilier Montréal avec le tennis féminin, mercredi soir.

SUITE PAGE 7

NOTRE CHRONIQUEUR MARTIN LECLERC 8

Un groupe de médecins PART EN CROISADE CONTRE L'EUTHANASIE

À quelques semaines du début de la tournée panquébécoise de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, de nouvelles voix s'élèvent contre l'euthanasie. Inquiet du peu de visibilité accordée aux opposants, un groupe de médecins de tous les horizons prépare même une conférence gratuite sur la Rive-Sud pour exposer ses craintes à la population.

GABRIELLE DUCHAINE
duchaineg@ruefrontenac.com

«J'ai l'impression que c'est déjà presque acquis que le Québec s'en va vers l'euthanasie alors qu'on n'est pas tellement renseigné sur le sujet», déplore Nicole Charbonneau Barron, une citoyenne de Saint-Bruno et candidate au Parti conservateur qui est derrière l'initiative. «Allons-y doucement. Il y a beaucoup de solutions de rechange [au suicide assisté] qu'on ne connaît pas ou dont on n'a pas vraiment entendu parler.»

Préoccupée par ce qu'elle considère comme un manque de visibilité des adversaires à la légalisation de l'euthanasie dans le débat public, elle a recruté une douzaine de médecins et étudiants en médecine qui sont contre le principe de donner la mort à un patient à pour qu'ils expliquent leur point de vue publiquement.

Parmi les panelistes: l'ancien directeur du Centre d'oncologie à l'hôpital Notre-Dame, le Dr Joseph Ayoub, qui a déposé un mémoire sur la question devant le Collège des médecins l'an dernier.

De concert avec quelques collègues, il y écrivait entre autres qu'il «vaut mieux chercher à trouver un sens à la vie qui reste, développer des stratégies pour faire face aux questionnements existentiels et travailler pour les soins optimaux que de trouver un raccourci vers la mort».

À ses côté lors de la rencontre, qui aura lieu à Saint-Bruno de Montarville mercredi soir prochain, d'autres grosses pointures, dont le fondateur du service de neurologie de l'hôpital Saint-Luc, le Dr Michel Copti, et le chef du service de soins palliatifs à l'hôpital Notre-Dame, le Dr Patrick Vinay, qui a déjà donné une conférence semblable à Longueuil.

L'autre point de vue

«On n'a pas cessé de lire des sondages selon lesquels la majorité des Québécois et celle des médecins sont en faveur de l'euthanasie, mais lorsqu'on regarde le taux de participation à ces sondages, on découvre vite que ce n'est pas très représentatif», dit Nicole Charbonneau Barron.

Elle fait notamment référence aux enquêtes fort médiatisés des fédérations des médecins spécialistes et omnipraticiens du Québec selon lesquelles près de trois médecins sur quatre sont pour la légalisation de cette pratique, mais auxquelles à peine 20% des membres ont répondu.

Le groupe espère donc mettre de l'avant «l'autre point de vue» avant le début de la tournée de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, qui doit visiter onze municipalités dans la province cet automne pour prendre le pouls de la population.

«On est ouverts à faire d'autre rencontres», assure Mme Charbonneau Barron.

La caricature du jour

Guy Lafleur est acquitté

Changements technologiques

Le Bloc québécois veut amender SON PROJET DE LOI ANTI-SCABS

ENTREVUE AVEC PIERRE PAQUETTE

QUÉBEC – Le Bloc québécois a confirmé mercredi à RueFrontenac.com qu'il compte proposer cet automne des amendements à son projet de loi anti-scabs afin de l'actualiser aux nouvelles réalités technologiques.

Yves Chartrand
chartrandy@ruefrontenac.com

Quelques jours à peine après que les jeunes libéraux du Parti libéral du Québec eurent adopté une résolution pour demander à leur gouvernement de mettre à jour les dispositions anti-scabs du Code du travail du Québec, le Bloc québécois entre dans la danse.

Dans une entrevue exclusive à RueFrontenac.com, le leader parlementaire bloquiste, Pierre Paquette, a annoncé l'intention de son parti d'agir en ce sens pour «tenir compte des avancées technologiques d'aujourd'hui».

Le projet de loi privé C-386 déposé par le Bloc le printemps dernier est calqué sur les dispositions québécoises et comporte donc les mêmes carences «qu'il faut corriger». «Il y a là une question d'équité fondamentale. Tous les travailleurs doivent être égaux devant la loi», dit Pierre Paquette.

«La loi anti-scabs du Québec date de la fin des années 1970, où les technologies d'aujourd'hui n'existaient pas, dit le leader parlementaire bloquiste. Alors nous sommes tout à fait d'accord pour faire les amendements nécessaires à notre propre projet de loi pour couvrir le télétravail et toute forme de scabisme électronique.»

Changements à l'automne

Ces amendements pourraient survenir dès cet automne, dit Paquette.

«Notre projet de loi est collé sur la loi québécoise. Maintenant qu'il se dégage un consensus au Québec, il faut la revoir. On n'attendra pas que Québec bouge pour nous-mêmes bouger.»

Ces carences dans la loi anti-scabs au Québec ont été dénoncées à plusieurs reprises, rappelle-t-il. «Il y a un cas patent au Journal de Montréal, mais encore une fois, lorsque des caisses populaires ou des banques (de juridiction fédérale) sont en conflit de travail, ils vivent le même problème.»

Depuis 1990, les députés du Bloc Québécois ont déposé onze projets de loi visant à modifier le Code canadien du travail pour interdire l'utilisation de travailleurs de remplacement lors de grèves ou de lock-out.

La dernière fois, au printemps 2009, une volte-face des libéraux de Michael Ignatieff, lors d'un vote en chambre, avait empêché l'adoption du projet de loi.

Le projet de loi du Bloc québécois non amendé sera de nouveau soumis à un vote cet automne. S'il reçoit l'assentiment d'une majorité en chambre, il sera alors confié au comité permanent du Travail, où il pourra être amendé dans le sens souhaité par le Bloc.

Le projet de loi revient alors dans la Chambre des Communes pour le vote final.

Appui du NPD

Le NPD a toujours été favorable à introduire des dispositions anti-scabs dans le Code canadien du travail. Là où il faut faire pression, dit Pierre Paquette, c'est sur les libéraux de Michael Ignatieff qui avaient fait volte-face à la dernière minute au printemps 2009, mécontents de certaines dispositions, notamment en ce qui a trait aux services essentiels.

«Nous avons fait des modifications à notre projet de loi pour rassurer les libéraux et nous sommes assez optimistes pour le faire adopter, dit le leader bloquiste. Les libéraux n'ont plus d'excuses pour ne pas l'appuyer. On a très bon espoir pour l'adoption de principe pour l'amener en comité pour faire les amendements nécessaires.»

Questionné sur la réaction négative du Conseil du patronat, qui demande non seulement au gouvernement de Jean Charest de ne pas tenir compte de la proposition de sa commission jeunesse, mais l'abolition pure et simple des dispositions anti-scabs dans le Code du travail du Québec, Pierre Paquette réagi avec un grain de sel.

«Depuis qu'on a une loi anti-scabs au Québec, le climat des relations de travail s'est amélioré de façon importante. En général, les grèves et les lock-out sont beaucoup moins longs. Et je crois qu'en dehors de la rhétorique, même le Conseil du patronat du Québec est très conscient de cet assainissement des relations de travail», dit-il.

Il n'y a personne au Québec qui souhaite que ces dispositions anti-scabs soient abolies, ajoute Pierre Paquette. «Non seulement elles ne doivent pas être abolies, mais ces dispositions doivent être effectives pour tenir compte des nouvelles réalités de l'organisation du travail.»

EXCLUSIF
À lire aussi sur RueFrontenac.com

Le Québec victime d'une pénurie de médicaments

Il n'est pas impossible que votre pharmacien vous dise un jour qu'il ne peut vous vendre le médicament prescrit par votre médecin. Tout simplement parce qu'il ne l'a pas. Au début de l'été, la pharmacienne Danielle Desroches a été incapable de se procurer de la pénicilline pendant un mois. Dans les derniers mois, elle a aussi été forcée de composer avec d'autres ruptures d'approvisionnement touchant entre autres l'ofloxazine (un antibiotique), la clonidine (un antihypertenseur) et le diltiazen (un autre antihypertenseur).

Uranium

Exploration minière sur la colline parlementaire...

QUÉBEC – Les opposants à l'extraction minière d'uranium sur le territoire québécois disent avoir acheté deux concessions (claims) sur la colline parlementaire, à Québec, dans le but de démontrer l'absurdité de la Loi sur les mines qui permet, selon eux, de chercher du minerai en pleine ville.

Mathieu Boivin
boivinm@ruefrontenac.com

Marc Fafard, porte-parole de la coalition Sept-Îles sans uranium, sur la colline parlementaire à Québec.
PHOTO YVAN TREMBLAY

«On va explorer sur nos terres, on va regarder ce que le sol peut nous offrir comme caractéristiques géologiques», a déclaré Marc Fafard, porte-parole de la coalition Sept-Îles sans uranium (SISUR), à propos des parcelles de terrain sur lesquelles se trouvent le coin sud-ouest de l'Assemblée nationale du Québec, une partie de l'édifice abritant le Conseil du Trésor et un lopin des plaines d'Abraham.

M. Fafard a cependant vite admis que l'opération est symbolique. «On veut démontrer l'illogisme du système de la Loi sur les mines, qui permet à M. Tout-le-monde de s'approprier des parcelles de territoire québécois, même sous nos villes et villages, a-t-il expliqué. Nous, on demande au gouvernement de soustraire tous les territoires urbanisés du potentiel minier du Québec.»

Évoquant la récente expropriation d'un propriétaire-résidant de la communauté abitibienne de Malartic, qui a refusé jusqu'au bout de quitter sa maison installée sur un claim de la société aurifère Osisko, M. Fafard a soutenu qu'«on pourrait virer la chose au ridicule jusqu'à demander une expropriation du Parlement, s'ils ne voulaient pas coopérer avec nos forages d'exploration. On essaie de démontrer que (la loi) n'a pas d'allure».

Le porte-parole de SISUR entend porter ses revendications devant la commission parlementaire qui étudie, cette semaine, le projet de loi 79 modifiant la Loi sur les mines. Outre l'exclusion des zones urbanisées du territoire minier exploitable, l'organisme demandera un moratoire d'au moins trois ans sur l'exploration et l'exploitation d'uranium sur tout le territoire québécois.

«L'uranium n'est pas un métal comme les autres, c'est radioactif, a plaidé M. Fafard. La pollution radioactive n'affecte pas seulement le corps humain, mais aussi son code génétique. Il faut mettre en place une procédure d'information et de consultation et qu'il y ait un débat pour que tous les Québécois puissent se poser la question : voulons-nous devenir une province productrice d'uranium, oui ou non?»

Au cabinet du ministre délégué aux Mines, Serge Simard, un porte-parole a précisé que le SISUR avait bel et bien déposé une demande de claim sur les deux parcelles de terrain évoquées et payé les droits exigibles, mais qu'il ne pouvait pas considérer qu'il détient dès maintenant un droit d'exploration. «C'est plus compliqué que ça», a-t-on résumé.

Pas de moratoire

Quoi qu'il en soit, Québec n'a pas l'intention de décréter un moratoire sur l'uranium.

«Ce serait prématuré, nous a-t-on expliqué. Par exemple, si on décrétait un tel moratoire, une compagnie qui fait des forages pour trouver du zinc ou du nickel serait obligée d'arrêter toutes ses activités si elle tombait par hasard sur de l'uranium. Or, de l'uranium, il peut s'en trouver partout sur le territoire. On ne pense pas qu'un moratoire serait une solution raisonnable.»

Marc Fafard a admis qu'une minière qui découvrirait malgré elle de l'uranium devrait effectivement cesser toutes ses activités, mais il ne croit pas que ce soit une raison valable pour refuser un moratoire. Selon lui, les minières savent très bien où se trouve l'uranium sur le territoire québécois et ne seraient, de tout façon, pas intéressées à extraire du minerai contaminé par la radioactivité.

Rappelons que la coalition SISUR est née dans la foulée des travaux d'exploration de la société uranifère Terra Ventures au lac Kachiwiss, à quelques kilomètres de la ville nord-côtière de Sept-Îles. L'opposition de la population locale et la menace de démission d'une vingtaine de médecins de la région ont fait reculer Terra Ventures, qui a mis fin à ses activités dans la région.

Le SISUR n'entend toutefois pas baisser la garde puisque de nombreux autres projets d'exploration uranifère sont en développement, notamment en Basse-Côte-Nord par la compagnie Uracan et dans le Nord-du-Québec (monts Otish) par la société Strateco.

L'avocat Julius Grey apportera son aide aux manifestants arrêtés du G-20

L'avocat Julius Grey annoncera en conférence de presse jeudi qu'il apportera son soutien juridique aux manifestants arrêtés lors du récent sommet du G-20 à Toronto.

Vincent Larouche
larouchev@ruefrontenac.com

Le célèbre juriste, connu pour avoir pris en charge une foule de dossiers très médiatisés concernant les libertés individuelles et la Charte des droits, précisera lors de l'événement la teneur des procédures qu'il compte entreprendre pour le compte des personnes arrêtées.

Rappelons que plus de 1000 personnes ont été détenues en marge des protestations contre la tenue du sommet du G-20 en juin dernier, dans la Ville reine. Il s'agit d'un record dans l'histoire du Canada.

Me Grey sera accompagné de représentants du tout nouveau Regroupement des arrêtés du G-20, qui tente de réunir sous un même parapluie toutes les personnes arrêtées.

«Présentement, on se concentre au Québec, mais on veut toucher tout le monde. On estime qu'il y a au minimum plus de 200 personnes du Québec qui ont été arrêtées», affirme Dominic Palladini, porte-parole du regroupement.

Selon le président de la CSD-Construction

LA GRÈVE EST INÉVITABLE

La grève générale illimitée est «inévitable» dans l'industrie de la construction, affirme le président de la CSD-Construction, Patrick Daigneault.

Yvon Laprade
lapradey@ruefrontenac.com

«On s'en va vers un conflit. C'est officiel: il y aura une grève illimitée (à compter du 30 août)», a confié le syndicaliste, mercredi matin, en entrevue avec Rue Frontenac.

Le président de la centrale syndicale qui regroupe 29 000 membres (dans une industrie où l'on dénombre 146 000 travailleurs) ne voit pas d'issue possible.

Selon lui, il sera «difficile de trouver un terrain d'entente d'ici à l'échéance du 30 août», compte tenu du peu de progrès réalisé aux tables de négociation.

«Je ne retournerai pas à la table pour un 5 cents», prévient-il.

Patrick Daigneault ne s'attend pas à ce que la rencontre de conciliation, qui aura lieu jeudi à Montréal, permette de rapprocher les parties, dont les positions demeurent très éloignées, quatre mois après l'échéance des conventions collectives.

«Nos demandes se sont butées à des fins de non-recevoir. Il y a des limites. Depuis un mois, nous sommes bloqués. Rien n'avance. Ça fait quatre mois que les conventions collectives sont expirées (soit depuis le 30 avril 2010) et depuis un mois, nous n'avons pas évolué pour la peine. Les travailleurs sont exaspérés», précise le leader syndical.

Les travailleurs auraient perdu près de 80 M$, globalement, sous forme de salaires, de régimes de retraite et de programmes sociaux, en raison de la lenteur des négociations, qui les prive de nouvelles conventions collectives.

Tester les syndicats

Patrick Daigneault, dont le syndicat fait partie de l'Alliance des syndicats de la construction, croit par ailleurs que des employeurs de l'industrie «veulent tester la force et la solidarité syndicales».

«Entre nous cinq (les syndicats de l'Alliance), ça n'a pas toujours bien été tout le temps. Mais pour cette négociation, nous sommes unis et solidaires. Ça va bien, et nous sommes prêts», tient-il à rappeler.

Une association patronale du secteur résidentiel — l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) — aurait même fait preuve d'une certaine arrogance.

«Allez-y, en grève!» aurait lancé un de ses représentants à l'intention des syndicats.

Pas de chantiers fermés

De son côté, le porte-parole de l'Alliance syndicale de la construction du Québec, Donald Fortin, s'est fait rassurant, mercredi matin, dans un point de presse, précisant qu'il n'est pas question de cautionner la fermeture de chantiers de construction dans le cadre des moyens de pression.

Il maintient toutefois que les travailleurs syndiqués vont débrayer en bloc le 30 août, «à moins d'une entente d'ici là».

«Le compte à rebours est enclenché. Notre objectif, c'est de régler, et si les employeurs sont de bonne foi, il y aura entente. Je garde espoir», a-t-il confié à Rue Frontenac au cours d'une entrevue téléphonique.

Les délégués syndicaux se promettent de faire une tournée de certains chantiers commerciaux et résidentiels pour faire respecter les conventions collectives sur la question de la santé et de la sécurité au travail. Des travailleurs pourraient refuser de faire des heures supplémentaires.

«Je ne retournerai pas à la table pour un 5 cents», prévient le président de la CSD-Construction.
PHOTO D'ARCHIVES

L'Alliance syndicale regroupe le Conseil provincial (International) des métiers de la construction, la FTQ-Construction, la CSN-Construction, la CSD-Construction et le Syndicat québécois de la construction.

Le conseiller financier Jean-Claude Morin fait face à des amendes de 377 000 $

Faute de mieux, l'employé d'Hydro-Québec trouvera peut-être une consolation dans le verdict de culpabilité prononcé lundi contre le conseiller Jean-Claude Morin par le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière. Le représentant était notamment accusé d'avoir empoché l'argent que M. Coupal lui a confié.

Alain Bisson
bissona@ruefrontenac.com

M. Morin fait également face à une poursuite pénale déposée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) au début juin. L'AMF réclamera contre lui des amendes totalisant 377 000$.

Selon la preuve déposée lors d'une audience tenue en mars dernier, MM. Coupal et Morin se sont rencontrés par l'entremise de leurs épouses en 1986.

Quelques années plus tard, M. Morin a proposé à son nouvel ami — chez qui il a même trouvé un toit pendant quelques mois après sa séparation — de faire l'acquisition de produits d'assurance, puis d'investir dans des REER et enfin de tâter du marché boursier avec des actions d'une société en développement.

À la suggestion de M. Morin, M. Coupal a même vendu un terrain 160 000$ pour acheter des titres boursiers.

Un contrat? Des certificats d'actions? Des relevés de placement? Pourquoi s'embarrasser d'une telle paperasse quand on est entre amis…

Cependant, M. Coupal se fait plus insistant en 2004 et convainc son ami de lui soumettre au moins un relevé. Il est très satisfait de constater que ses avoirs ont grimpé à 400 000$, mais un peu moins de réaliser que le document soumis par M. Morin est identique à celui fourni à un autre investisseur. «Une simple erreur», lui assure M. Morin.

Un an plus tard, M. Coupal veut retirer 200 000$ pour se construire une maison à Saint-Hilaire. Mais ce n'est pas le bon temps de vendre, lui suggère alors son ami, parce que les titres boursiers sont en pleine progression.

Fausse chute

Ce n'est toujours pas le temps de vendre quelques semaines plus tard, soutient le conseiller, cette fois en pleurs, en raison de la brutale chute des marchés. Il se confond en excuses et jure de tout rembourser.

Patient à l'extrême, M. Coupal attendra trois autres années avant de porter plainte à l'AMF. Il n'a alors réussi à récupérer que 40 000$.

L'enquête de la Chambre de la sécurité financière (CSF) taille en pièces les excuses avancées par M. Morin. Alors qu'il prétextait la déconfiture des titres boursiers pour ne pas rembourser M. Coupal, M. Morin s'emplissait les poches avec de forts rendements gagnés avec l'argent de son ami.

«L'intimé (M. Morin) a ainsi profité des sommes confiées pour acheter des actions, les vendre à profit et, sans l'autorisation de son client, rapatrier dans son compte bancaire personnel des sommes d'argent considérables qui ont ensuite été retirées de ce compte», écrit le comité de discipline de la CSF.

«La preuve a révélé qu'il n'y avait pas eu de chute dramatique du cours des actions tel que le prétendait l'intimé pour expliquer pourquoi il n'avait pas remboursé son client.»

Radié de façon provisoire à la fin 2009, M. Morin sera convoqué sous peu pour l'audition des représentations sur sanction. Jusqu'ici, il a fait faux bond aux convocations de la CSF, y compris pour l'audition de mars dernier.

Un absent de taille FACE AUX BOMBERS

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, mercredi après-midi au Stade olympique, quand les journalistes ont pu mettre la main sur la formation des Alouettes en vue du match de jeudi face aux Blue Bombers de Winnipeg: Avon Cobourne ratera cette rencontre en raison d'une blessure à une cheville.

Il sera remplacé au poste de porteur de ballon par Brandon Whitaker, qui est avec l'équipe depuis trois ans, mais qui n'a disputé que deux rencontres en 2009.

Pourtant, la veille, l'entraîneur en chef, Marc Trestman, avait déclaré qu'il ne prévoyait aucun changement à sa formation en vue du match de jeudi, confirmant même que le spécialiste des retours de bottés Tim Maypray, blessé à la jambe gauche contre les Argonauts de Toronto samedi, serait en mesure de jouer.

«Voici comment les choses se sont passées: nous n'avons pas eu d'entraînement régulier cette semaine, un exercice de simulation sans uniforme seulement (mardi), et nous avons décidé de faire courir trois joueurs légèrement blessés, Maypray, Kerry Watkins (à une cuisse) et Cobourne, pour les évaluer, a justifié l'entraîneur au début de son point de presse de mercredi.

«Maypray et Watkins ont pu courir à pleine vitesse et Avon m'a dit qu'il se sentait capable de jouer, mais peut-être pas pendant 60 minutes, a ajouté l'entraîneur. Autant Avon aime toucher au ballon, autant il n'est pas égoïste et il été franc en avouant qu'il n'était pas en mesure de donner son plein rendement.»

Un changement d'attitude?

Ça ne ressemble pas tellement à Cobourne, qui nous a toujours donné l'impression de vouloir être sur le terrain, même s'il avait un bras dans le plâtre. Mais peut-être qu'au fil du temps, Trestman a réussi à le convaincre qu'un joueur blessé pouvait davantage nuire à son équipe que l'aider.

Il n'a pas été possible de parler au porteur de ballon no 1 des Alouettes parce que presque tous les joueurs avaient quitté le vestiaire au moment où on a appris la nouvelle.

Trestman a toutefois précisé qu'il ne croyait pas que cette blessure garderait Cobourne à l'écart du jeu pour une longue période.

«Je ne le crois pas, même si je n'en ai pas encore discuté avec notre thérapeute en chef, Rodney Sassi. Il va avoir deux semaines et demie de repos (les Alouettes ont congé la semaine prochaine et ne disputeront le prochain match que le 3 septembre) et je m'attends à ce qu'il soit rétabli au retour», a-t-il déclaré.

Un remplaçant de luxe

Trestman a aussi dit qu'il ne croyait pas que Cobourne avait subi cette blessure avant le match contre Toronto et n'a exprimé aucune réserve quant à l'utilisation de Whitaker pour le remplacer.

On sait que Cobourne est non seulement un excellent porteur de ballon et un excellent receveur de passes, mais qu'il se distingue aussi en protégeant le quart Anthony Calvillo en situation de passe et en détectant rapidement les blitz.

«Dans les matchs qu'il a disputés, il a été excellent en protection, a analysé l'entraîneur au sujet de Whitaker. Il savait qui bloquer, où se placer et il s'est imposé physiquement. Croyez-moi, il ne jouerait pas si nous doutions de sa capacité à protéger Anthony Calvillo.

«Par ailleurs, c'est un coureur rapide qui s'infiltre avec puissance dans les brèches, un peu à la manière d'Avon. Nous n'avons pas l'intention de changer notre plan de match parce que Brandon sera en uniforme. Nous croyons qu'il peut faire tout ce qu'Avon fait», a ajouté Trestman.

À ses deux matchs, la saison dernière, Whitaker a gagné 151 verges au sol en 26 courses et capté six passes qui ont rapporté un total de 38 verges.

CLIJSTERS a eu chaud

Kim Clijsters a de magnifique façon réconcilier Montréal avec le tennis féminin, mercredi soir.

Mario Brisebois
briseboism@ruefrontenac.com

Après la défaite de la première tête de série, Jelena Jankovic, la veille, ainsi que les forfaits de Venus Williams et Maria Sharapova les jours précédents, l'ex-numéro un mondial a effectué une remontée pour l'emporter 4-6, 4-6 et 6-3 face à la très tenace Bethanie Mattek-Sands dans ce qui fut, et ce, de loin, le match le plus âprement disputé depuis le début de la Coupe Rogers.

Le directeur Eugène Lapierre et les quelque 90 000 amateurs ayant acheté des billets pour le reste du tournoi ont néanmoins eu chaud. Très chaud, même. Ils avaient peur que Clijsters soit éliminée. Elle perdait 4-1 à la deuxième reprise, avant d'ouvrir la machine.

Rendons hommage à l'Américaine Mattek-Sands, 101e joueuse mondiale, issue des qualifications de la fin de semaine dernière, pour son combat entêté et inspiré. Elle a fait un beau clin d'œil à son entrée en étant vêtue du chandail numéro 9 de Maurice Richard.

Le public s'est levé spontanément à la fin pour ovationner les deux joueuses pour la qualité de leur spectacle, d'une durée de deux heures douze minutes.

Mattek-Sands était partout

Gagnante de 36 titres, dont trois cette année, la Belge Clijsters n'a rien perdu de son sens du sensationnel. Elle a sauvé trois balles de match dimanche pour remporter le tournoi de Cincinnati en trois manches devant Sharapova.

«Ce fut dur, ce soir. Très dur. Beth m'en a fait courir un coup», a admis Clijsters en hommage à son opposante, avant tout spécialiste de double, dès le début de son entrevue d'après-rencontre.

Mattek-Sands a dominé les 15 premiers jeux.

«Elle était partout sur le terrain. Elle variait superbement ses coups», a reconnu Clijsters.

Lapierre et les amateurs ont aussi eu des sueurs à 3-3 de la troisième, lorsque le plus prestigieux nom encore inscrit au tableau à Montréal tirait de l'arrière 0-40 au service.

«Très heureusement, j'ai recommencé à mieux voir et à frapper la balle par la suite», a également raconté Cljisters, soulagée.

Parle, parle, jase, jase, Clijsters, qui défendra son titre de l'Open américain dans dix jours, y est allée d'un autre compliment à l'égard de sa rivale.

«Beth possède assurément le talent et les coups. Elle appartiendrait certainement au top dix mondial avec un peu plus de constance dans son jeu.»

Déçue pour Justine

Toujours au sujet de leur duel épique, sa plus grande satisfaction se situe dans l'effort.

«Je suis contente de la façon que je me suis battue. Même si ce fut long, je ne crois pas avoir laissé trop d'énergie sur le court, au détriment du reste de la semaine», a-t-elle dit.

Avant de partir retrouver sa petite famille, qui l'accompagne toujours sur le circuit international, Kim Clijsters a commenté la nouvelle du jour: l'année de sa compatriote Justine Henin est terminée en raison d'une blessure.

«C'est vraiment dommage, à la fois pour Justine et pour le tennis. Je sais toutefois qu'elle reviendra plus forte», a-t-elle conclu.

Kim Clijsters revient au jeu jeudi après-midi face à l'Estonienne Kaia Kanepi.

En soirée, la Danoise et deuxième favorite Caroline Wozniacki fera face à l'Italienne Flavia Pennetta. Ce sera la soirée de l'Italie. Francesca Schiavone, championne de Roland-Garros cette année, suivra devant Dinara Safina, titulaire 2008 à Montréal.

BARTOLI: à contre-courant

Dans l'univers du tennis, Marion Bartoli est une «bibitte» étrange. C'est que depuis ses tout premiers débuts, la 17e raquette mondiale mène sa barque seule et dit tout haut le fond de sa pensée, que cela fasse l'affaire des autres ou non, et peu importe si cela peut lui nuire financièrement.

Valérie Dufour
dufourv@ruefrontenac.com

«Je suis naturelle. Je dis toujours ce que je pense. Il y a des gens qui apprécient plus ou moins cette attitude, mais au moins il n'y a jamais d'arrière-pensée. Je ne calcule pas en essayant de changer mes opinions pour faire plaisir aux gens. Je dis ce que je pense et puis voilà, quoi», raconte Marion Bartoli en entrevue avec Rue Frontenac.

Mais cette façon de faire les choses a des conséquences. Même si elle fait partie de l'élite, la jeune Française est une des seules joueuses du top 20 à ne pas avoir de commandites pour ses vêtemeents et ses espadrilles.

«J'ai un sponsor pour mes raquettes, Prince. Pour le reste, c'est moi qui achète tous mes souliers et mes vêtements», précise-t-elle.

En marge du système

Mme Bartoli explique qu'en ne jouant pas sur l'équipe de France de la Coupe de la Fédération et en faisant carrière en marge du système fédéral, elle s'est coupée du réseau traditionnel des commanditaires.

«Depuis que je suis toute petite, ça a toujours été comme ça. Même quand j'étais chez les moins de 12 ans, ou les moins de 14 ou les moins de 16… J'étais championne de France et toutes les autres qui étaient moins bien classées que moi avaient un petit contrat alors que moi, je n'en avais pas juste parce que j'étais entraînée par mon père et que ça ne leur plaisait pas.»

Sur le court d'entraînement, où nous sommes allés voir la joueuse cette semaine à la coupe Rogers, on remarque tout de suite une différence. Sur les terrains voisins, les joueuses échangent en paire dans une ambiance plutôt relax.

Marion Bartoli, elle, est seule et elle frappe avec intensité toutes les balles que lui envoie son entraîneur. Elle exerce son service en visant de petits cônes orange placés sur un coin; elle perfectionne également ses montées au filet en rentrant solidement dans chaque balle. Quand le panier est vide, Walter et sa fille ramassent eux-mêmes leurs balles. Ils sont dans leur bulle.

Changer? Pourquoi?

Quand on lui demande si le fait de mener sa carrière en vase clos la dérange, elle répond rapidement par la négative.

«Pourquoi je changerais quoi que ce soit? Je fais partie du top 20 depuis quatre ans. J'ai atteint une finale de grand chelem, j'ai réalisé des performances au-delà de mes espérances… Je suis vraiment très heureuse comme ça et je ne changerais rien pour rien au monde.»

Marion Bartoli est née le 2 octobre 1984 à Puy-en-Velay. Elle a été initiée au tennis à l'âge de six ans et elle œuvre dans le circuit du tennis professionnel depuis le début des années 2000.

Au cours de sa carrière, elle a atteint la finale de Wimbledon en 2007 et elle a remporté les tournois de Monterrey (2009) et de Stanford (2006). Cette année, elle a atteint le troisième tour des Internationaux d'Australie.

Comme Monica Seles avant elle, Marion Bartoli a comme particularité de frapper les balles des deux mains des deux côtés et elle est très agressive en retour de service, se tenant très près de la ligne de fond pour attendre les balles.

«Sur le court, je suis plutôt une battante. J'essaie de me battre sur chaque point et de donner le maximum de moi-même pour ne rien avoir à regretter à la fin du match.»

Marion Bartoli et son père, Walter, ne font rien comme les autres. À l'entraînement, ils ramassent eux-mêmes les balles.
PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL.

Comme beaucoup de joueuses francophones, la joueuse de 25 ans aime bien jouer à Montréal, un tournoi où elle se sent à l'aise.

«En 2008, j'ai fait les demi-finales et j'avais aussi bien joué en 2006. J'adore venir jouer ici. J'ai d'ailleurs déjà gagné le tournoi à Québec (N.D.L.R. le Challenge Bell en 2005). Les gens sont très agréables et ils parlent français. C'est un peu comme ma deuxième maison. J'espère vraiment rester le plus longtemps possible cette semaine et avoir de bons résultats.»

Comment va votre Journal?

Une chronique de MARTIN LECLERC | leclercm@ruefrontenac.com

Ça faisait très longtemps que je voulais rédiger cette chronique. Partout où je vais, des gens (très souvent des amateurs de sport) m'accostent pour donner leur opinion sur le lock-out au *Journal de Montréal*, pour faire part de leur évaluation de RueFrontenac.com ou pour discuter de ce qui les branche dans le petit monde des médias sportifs québécois.

Comment l'amateur de sport québécois se porte-t-il? A-t-il l'impression qu'on s'occupe bien de lui?

Avant d'aller plus loin, il faut que je confesse une chose: j'ai un brin d'admiration pour la manière dont Pierre Karl Péladeau gère le conflit de travail qui me laisse sur le trottoir depuis plus d'un an et demi.

D'abord, il profite d'un incroyable concours de circonstances: son rapport de force est décuplé à cause de la mollesse et de l'incompétence de l'ex-ministre du Travail, Sam Hamad, qui n'a pas levé le petit doigt pour adapter la loi anti-scabs aux progrès technologiques et à la réalité des travailleurs de notre époque. Tel un vampire, PKP essaie donc de sucer ses victimes jusqu'à la dernière goutte. Et il a l'air d'aimer ça…

Ensuite, et c'est son plus grand tour de force, PKP fait croire à un grand nombre de gens (surtout à ses annonceurs) que son journal est aussi vendu ou lu qu'il ne l'était avant le déclenchement de son lock-out. Le hic, c'est que ce n'est pas vrai.

Depuis le début de ce lock-out, j'ai moi-même vu les milliers d'exemplaires gratuits que Quebecor balance dans les Zellers, les Canadian Tire ou les stations de métro. J'ai entendu des centaines et des centaines de témoignages de gens qui ont mis fin à leur abonnement, certains ayant quand même continué à recevoir leur journal chaque matin, pendant des mois, contre leur gré. On m'a raconté maintes histoires de colporteurs désespérés qui dérangent les gens chez eux pour tenter de les convaincre de s'abonner presque gratuitement à ce quotidien sans valeur.

Ce ne sont pas exactement les symptômes d'un organe de presse en grande forme.

Un malaise généralisé

Mais le plus intéressant, ce sont les conversations que j'ai avec les amateurs de sport. Je parle ici des vrais amateurs de sport. De ceux qui comprennent ce qu'ils voient lorsqu'ils assistent à un match et qui comprennent ce qu'ils lisent quand on leur présente un texte ou une chronique de sport.

Je ne parle donc pas du gars qui tourne les pages toutes les 20 secondes au restaurant (le lecteur actuel du *Journal de Montréal*) et qui n'y verrait que du feu si un titre lui apprenait qu'Anthony Calvillo remplacera Carey Price la saison prochaine.

Et ce que je constate, c'est que pour les gens qui connaissent le monde du sport, *Le Journal de Montréal* est devenu une source de gêne, un truc qu'on feuillette en vitesse sur le coin d'un comptoir pour se rendre compte, chaque fois, qu'il ne contient rien d'intéressant. J'entends souvent des qualificatifs comme «loufoque», «ridicule» ou «vide» quand on me parle de mon ancien journal.

Sur le terrain, je vois les relationnistes des équipes professionnelles qui nous adressent de petits sourires en coin en regardant passer ceux qui tentent de nous remplacer. Le matin, à CKAC, j'entends souvent l'animateur un peu embarrassé qui essaie de trouver une manchette du JdeM pour faire sa revue de presse: «Et puis dans *Le Journal de Montréal*, on nous raconte que les Alouettes jouent contre les Argonauts ce soir.»

What a scoop!

Sur le terrain

Ce mépris et cette désolation envers ce qu'est devenu *Le Journal de Montréal*, je l'entends au sein des associations de baseball et de hockey où je suis entraîneur, au gym où je m'entraîne, dans les équipes de baseball ou de hockey où je joue, chez mes voisins, chez mes confrères des autres médias. Je l'entends de la bouche des athlètes et des dirigeants d'organisations sportives que j'interviewe. Et aussi dans le monde de la télévision. Partout.

Sur le terrain, j'ai aussi déniché Jean-Frédéric Clément. Jean-Fred, comme on l'appelle au sein de notre équipe de baseball, est à mes yeux un cas «chimiquement pur», une sorte de baromètre. À lui seul, il résume les conversations de sport que j'ai eues avec des centaines et des centaines de personnes depuis un an et demi.

Qui est Jean-Fred? C'est un célibataire (fort populaire) de 30 ans. C'est un sapré bon gars qui a fait du sport toute sa vie. Excellent lanceur au baseball, il a aussi gravi les échelons du hockey jusqu'au junior AAA. Il joue encore dans des ligues de garage. Il trippe aussi sur la F-1, le NASCAR et le football. Il aime voyager. Côté études, il a fait un bac multidisciplinaire (droit, politique, communication). Il travaille dans le domaine de la vente.

Un vrai gars de sport, quoi.

Quand le lock-out a été déclenché au JdeM, Jean-Fred est resté abonné quelque temps pour voir ce qui allait se passer. Puis il a tiré la plogue et il s'est abonné à La Presse.

«Maintenant, je fréquente pas mal Internet, dit-il. Je consulte régulièrement RueFrontenac.com et TSN.ca. Je lis aussi les blogues de François Gagnon et de Réjean Tremblay sur Cyberpresse. Je suis aussi un grand fan de The Score à la télévision, mais je vais rarement sur RDS.ca. C'est un site que je trouve long à télécharger et qui n'est pas mis à jour aussi rapidement que les autres.»

Et *Le Journal de Montréal*?

Que du remâché

«En tant qu'amateur de sport, je cherche des opinions, je veux du croustillant. Je ne veux pas qu'on me raconte ce que j'ai déjà vu. Quand je feuillette par hasard le JdeM au restaurant, je ne trouve que des choses que j'ai déjà vues et entendues. On ne m'amène pas sur de nouvelles pistes. On ne se questionne pas.

«Par exemple, tout le monde tente de soupeser ce que pourrait signifier la tenue d'un combat entre Jean Pascal et Lucian Bute. Mais dans le JdeM que j'ai feuilleté en passant au gym mardi matin, on me parlait de la volonté de HBO d'organiser ce combat. Pas plus. Je le savais déjà depuis longtemps! Si je fais l'effort de consulter un média, je ne veux pas lire ce que j'ai déjà lu ou ce que je sais déjà. Je veux de nouveaux angles.

«Aussi, il devait y avoir six pages sur le tennis et la coupe Rogers. Mais si on mettait le texte bout à bout, je ne sais même pas si ça faisait une page. Il y avait des tableaux, des grosses photos, des infos sur la conception d'un court de tennis. Des affaires qui ne m'intéressent pas.

«Le contenu du *Journal de Montréal* est ridicule. Il est clair que les journalistes comme toi et tes collègues de RueFronenac.com avez pas mal plus d'informations privilégiées et de numéros de téléphone dans votre carnet. Si je lis le texte de Marc De Foy (de RueFrontenac.com) au sujet de Louis Leblanc, je sais que je vais apprendre quelque chose de nouveau. Mais ce ne sont pas les journalistes de remplacement du *JdeM* qui ont des opinions, qui font de l'analyse ou qui vont aller poser des questions piquantes aux joueurs ou obtenir des informations off the record.

«Un autre exemple: les récents textes de couverture du combat Pascal-Dawson étaient signés: *Le Journal de Montréal*. Est-ce qu'on s'entend sur le fait qu'il est difficile d'avoir une opinion quand on n'est même pas capable de signer un article?»

Perdus à jamais

L'opinion de Jean-Fred, je le répète, représente exactement le genre de réflexion que j'entends partout depuis un an et demi au sujet du *Journal de Montréal*. Aussi populaire qu'avant, le *JdeM*? Pas sûr du tout…

«Étant donné la qualité du produit, je ne peux pas croire qu'il y a encore des annonceurs qui paient pour placer de la publicité dans ce journal-là», avoue ce spécialiste de la vente.

Qu'arrivera-t-il après le conflit? Tous ces lecteurs qui ont développé de nouvelles habitudes pour s'informer au cours des 18 derniers mois reviendront-ils manger dans la main de PKP quand le conflit sera réglé?

«En ce qui me concerne, c'est loin d'être sûr, confie Jean-Fred. Tous les marque-pages que je me suis faits depuis le début du conflit m'ont fait découvrir des médias comme le New York Times et le Boston Herald. J'ai diversifié mes lectures sportives. Il y a aussi ESPN.com qui est un site incroyable. Je ne suis pas sûr de me réabonner un jour au JdeM. Pas sûr du tout.

Ça explique pourquoi des millions de pages de RueFrontenac.com sont maintenant lues chaque mois. Et pourquoi notre lectorat, me dit-on, est composé de jeunes gens instruits qui sont exigeants en matière d'information.

Intéressant.